



CDEN du 15 février 2023

Madame la préfète,
Monsieur le DASEN,
Mesdames et Messieurs les représentants,

La FCPE 09 demande que le CDEN, instance consultative, se tienne en amont du CSA afin de ne pas apprendre par voie de presse, les décisions prises concernant la carte scolaire.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives et la FCPE Occitanie ont dénoncé par une déclaration commune du 02 février dernier les annonces faites par le recteur de l'académie de Toulouse lors de sa conférence de presse du 17 janvier 2023.

Le 1^{ER} degré connaîtra à la rentrée scolaire 2023 la perte de 42 moyens d'enseignement en ETP pour une baisse démographique d'environ 2000 élèves.

Les 8 départements de notre académie sont concernés par ces suppressions.

Ceci est en contradiction avec les préconisations ministérielles , à savoir :

- Les classes de GS, CP et CE1 plafonnées à 24 élèves,
- Les classes de GS en éducation prioritaire dédoublées,
- La mise en place de l'école inclusive,
- Le remplacement des enseignants doit être amélioré.

Cette mise en œuvre sous-entend de nombreuses fermetures de classes dans les différentes circonscriptions de chaque département et pour tenir compte de nos territoires ruraux, il est absolument nécessaire de maintenir des écoles de proximité pour tous nos élèves.

Le manque de moyens humains, entraine de grand dysfonctionnement dans nos écoles.

L'absence d'enseignants remplaçants, l'absence de remplaçants pour le RASED et les AESH, la sur sollicitation des enseignants dans des tâches administratives et numériques de plus en plus éloignées de l'enseignement et de la pédagogie posent question.

En Ariège,

La dotation en postes d'enseignants est négative avec – 5 postes à la rentrée 2023 .

Cette dotation est justifiée par l'administration, par la baisse démographique de -166 enfants pour la rentrée de septembre prochain.

Mais ceci ne doit pas masquer le démantèlement de fond qu'est en train de subir l'Ecole.

La situation est récurrente dans notre département :

- Un nombre croissant de journées d'enseignement non-remplacées depuis septembre, faute d'une brigade d'enseignants remplaçants suffisante.
- Une rupture de la continuité pédagogique
- Des situations de tension extrême dans nos école (la relation parents-école est en souffrance)

- Des élèves en souffrance psychologique
- Un accompagnement dégradé des élèves en situation de handicap ou allophones
- Un manque de temps de concertation des équipes éducatives.
- Un manque de formation des enseignants faute de remplaçant.
- Un manque d'AESH et leur non-remplacement
- Une perte de sens du métier d'enseignant

Les directives ministérielles sont appliquées en Ariège avec une enveloppe réduite. Mais comment les mettre en place dans notre département sans compter les 12 fermetures de classes prévues ?

De plus un comptage, à la rentrée de septembre, sera réalisé dans certaines de nos écoles où les effectifs sont chargés, notamment en maternelle. Si celui-ci confirme l'ouverture de classe, un titulaire-remplaçant y sera affecté ce qui impactera la brigade de remplaçant.

Ces mesures gouvernementales entraînent une dégradation de la qualité d'accueil et de l'enseignement et incitent de plus en plus de familles à se tourner vers le privé, les écoles alternatives et l'enseignement à domicile. L'éducation nationale alimente ainsi le cercle vicieux de la baisse des effectifs dans nos écoles.

La transmission des savoirs et la socialisation des enfants restent elles les finalités premières de l'Education Nationale ?

Qu'en est-il de la philosophie de « l'Ecole de la confiance » si souvent prônée par le ministère de l'éducation nationale et ses représentants ?

La FCPE 09 dénonce cet état de fait depuis des mois et demandent au ministère, pour l'avenir de nos enfants, d'engager des dépenses et des personnels pour pallier ces dysfonctionnements !!!

Notre détermination pour défendre l'Ecole publique laïque et gratuite, est grande.

Nous réaffirmons que l'Ecole doit rester un lieu qui permet à tous les élèves, avec l'aide d'enseignants titulaires et formés, d'apprendre, de développer les notions de liberté, de laïcité, d'égalité, de fraternité afin de favoriser la mixité sociale.

Aucun enfant ne doit être « laissé au bord du chemin ».

L'Ecole doit rester une priorité.

La FCPE 09 appelle tous les élus à appuyer cette exigence pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants de notre département au sein d'une école publique-laïque de qualité.